

Eaux de Baignade

Chaque année l'ARS effectue des contrôles des eaux de baignade sur nos 3 plages (Kermagen, Port La Chaîne, Pors Rand) et régulièrement ces analyses affichent des eaux de baignade de bonne qualité ... **sauf une fois l'an** depuis 3 ans à Pors Rand souvent début août.

Nous recherchons depuis cette période l'origine de ce problème et avons à cet effet effectué de nombreux contrôles sur les assainissements collectifs (AC) et non collectifs (ANC) ; apparemment à ce jour sans succès car le problème perdure avec pour conséquence si nous avons cette année à nouveau une analyse négative de voir notre plage fréquentée de Pors Rand interdite à la baignade en 2022/2023/2024.

Nous avons aussi constaté, analyses effectuées par le laboratoire « LABOCEA » que parfois la pollution venait de déjections canines (par exemple le 31/08/2018, le 21/04/2021, le 30/03/2021).

Et il est vrai, nous le constatons, les chiens parfois divaguent sur nos plages et polluent la qualité des eaux de baignade.

L'enjeu est important nous ne pouvons laisser faire

Dorénavant des contrôles seront réalisés, matin, midi et soir de façon inopinés, l'information sous forme de panneaux sera développée et si l'infraction est constatée nous verbaliserons : 68 € l'amende **aucune dérogation ne sera accordée.**

Nous respectons nos animaux et demandons aux propriétaires de prendre conscience des conséquences, ensemble nous pourrons ainsi avoir des eaux de baignade de meilleure qualité.

Merci de votre compréhension, nous comptons sur vous

NB : Plages maintenant interdites aux chiens du 15/04 au 15/09.